



la commission européenne a adressé hier des mises en demeure à plusieurs pays

Rubrique : actualités - Date : mercredi 5 avril 2006

L'AFP signale que la commission européenne a adressé hier des mises en demeure à la République Tchèque, à l'Italie, à la Hongrie et à l'Espagne à qui elle reproche de ne pas appliquer correctement la loi européenne limitant la publicité pour le tabac. D'après le commissaire européen à la santé, « il est essentiel de cesser de présenter les produits du tabac sous un jour séduisant au travers de la publicité et du parrainage si l'on veut réduire le nombre de personnes qui fument ou commencent à fumer ». L'agence rapporte que les quatre Etats membres disposent de deux mois pour répondre aux lettres de mise en demeure et qu'ils doivent mettre leur législation en conformité avec la directive.